

CCE Air France 26 Avril 2016

Déclarations Sud Aérien :

**Notre futur ex PDG Alexandre Begougne de Juniac vient de mettre la touche finale à son passage à Air France. Après avoir prôné les sacrifices en noircissant systématiquement les comptes de l'entreprise, ce que notre syndicat n'a cessé de dénoncer depuis des années, après avoir réussi à baisser durablement nos salaires et à augmenter notre temps de travail, après avoir supprimé des milliers d'emplois, et licencié pour la première fois depuis les années 50 et la guerre froide, des travailleurs pour cause de protestation sociale, Mr de Juniac vient de réaliser son rêve : lui qui avait déclaré que l'on n'avait pas réussi sa vie si on ne gagnait pas au moins un million d'euros, il a enfin atteint son but !!!*

Son salaire augmente de 65% et passe de 645 000 en 2014 à 1 060 000 euros en 2015 !

Il pourra se faire applaudir aussi fort par le Medef que lorsqu'il évoquait le possible retour du travail des enfants et la mise en prison des pilotes. Ce triste illusionniste montre une fois de plus son vrai visage, et se voit obligé de prendre la porte pour cause de perte de crédibilité. Sud Aérien plus que jamais réclame une hausse de nos salaires et la fin de l'austérité salariale. Notre activité est en plein essor, nos avions sont remplis, la recette unitaire est très bonne. Air France doit créer des emplois et bien payer ses salariés.

**Alors que le patron d'ADP reconnaît que la législation en vigueur oblige une entreprise qui a également une activité dans une zone publique à trouver un emploi en zone publique pour une personne en difficulté de badge, Air France persiste à licencier tout agent dont le badge n'est pas renouvelé. Sud Aérien demande que les salariés puissent travailler sans avoir une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. La Direction doit appliquer la décision de la Cour de Cassation basée sur le respect du contrat de travail et de l'adaptation à l'emploi et donc appliquer un reclassement. Elle doit assurer un travail à ses salariés en les détachant provisoirement ou définitivement dans un autre service hors zone ZSAR en cas de refus de badge par le Préfet.*

Les cas de retard ou refus de badges se multiplient dans plusieurs secteurs de l'entreprise.

L'émotion des salariés est toujours aussi vive et demande des solutions rapides.

Rapport Cabinet SECAFI sur la justification du Plan de Départs Volontaires Air France.

Une expertise extérieure avait été demandée par le CCE. Ses conclusions sont éloquentes :

- Les effectifs Air France ont baissé de 25% en 10 ans, les gains de productivité ont donc été fortement amplifiés. Mais ces départs PDV désorganisent les équipes en place alors que d'autres solutions existent : turn-over, mobilité, retraites... Cette baisse a aussi créé des tensions (dégradations conditions travail, impact sur qualité du travail, démotivation,...), le salarié devenant la variable d'ajustement des différentes désorganisations liées aux PDV notamment dans les escales.
- Le coût final pour AF au titre des PDV depuis celui de 2010 sera de **878 Millions€**.
- La succession des PDV oblige la direction à faire appel de manière excessive à de l'interim ou de la sous-traitance, ce qui retarde le retour sur investissement. En moyenne ce n'est qu'au bout de 6 ans que l'entreprise gagne de l'argent
- **La Sous-traitance de services Air France dissous par les PDV ne génère souvent aucune économie**, le temps de retour sur investissement est trop long pour produire un quelconque retour positif.

- Le PDV PNC 2016 prévoit 200 départs qui ne sont pas économiquement pertinents quelque soient les scénarios étudiés (plan A, plan B, plan A',...)
- Des projets de direction pas suffisamment préparés avec peu de moyens pour résoudre les problèmes de terrain.

Gilles GATEAU (DRH/AF) : « *Au prochain CCE nous aborderons les sujets de stratégie d'entreprise... L'avenir d'Air France n'est pas dans l'attrition, il est dans la croissance, et l'échec de la négociation avec les pilotes ne doit pas changer notre perspective, le retour au plan B n'est pas envisagé.* »

Pour Sud Aérien, ce PDV attaque une fois de plus la masse salariale d'AF donc ses salariés. L'argumentation de nécessité économique est clairement contredite par le rapport d'expertise externe. Nous sommes dans un secteur en pleine croissance, elle doit être supportée par un accompagnement d'effectifs. La mise en œuvre de sous-traitance pour palier la baisse d'effectifs dégrade les conditions sociales et n'est pas rentable pour la compagnie. Certains secteurs comme les escales de provinces vont prendre de plein fouet les désorganisations engendrées par la baisse de leurs effectifs. Comment passer la charge avec ce dépiautage ? La crise de confiance entre direction et salariés s'amplifie. Air France doit revoir sa stratégie et ouvrir ses portes aux jeunes en attente d'emploi.

Votes des élus sur la situation de l'entreprise nécessitant un PDV :

CONTRE: Sud Aérien, CGT, FO, UNSA Abstention : CGC, CFDT

Votes des élus sur mise en place d'un PDV :

CONTRE: Sud Aérien, CGT, FO, UNSA Abstention : CGC, CFDT

Votes des élus sur mise en place des dispositifs d'accompagnement :

NPPV: Sud Aérien POUR : UNSA, CGC, CFDT Abstention : CGT, FO

PDV PNC

Le rapport de SECAFI a souligné la non-pertinence économique du plan de départ volontaire PNC. « *Dans le scénario actuel d'Air France, un besoin de recrutement substantiel arrivera dès 2018, alors même qu'elle n'aura pas atteint le seuil à partir duquel le PDV commence à avoir un impact positif.* ».

De plus, la démographie de la population PNC va engendrer 150 à 200 départs en retraite supplémentaire par an et ce dès 2018. Le sureffectif PNC indiqué par Air France oublie de comptabiliser un besoin de 100 postes supplémentaires liés à la montée en gamme Beyond Business.

Air France à besoin d'embauches pour se développer.

Votes des élus sur la situation de l'entreprise nécessitant un PDV PNC :

CONTRE: Sud Aérien, CGT, FO, UNSA, CGC Abstention : CFDT

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org



Sud Aerien



@SudAerien